

**Communiqué de
presse**

**Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, se
réjouit du choix de Marc Barani pour assurer la maîtrise d'œuvre du
projet de relocalisation de l'École nationale supérieure de la
photographie d'Arles**



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale de la création artistique
Marie-Ange Gonzalez
01 40 15 88 53
marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Le 12 juin 2014, le jury composé de représentants du ministère de la Culture et de la Communication, de collectivités territoriales : Ville d'Arles, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), de l'École nationale supérieure de photographie et de personnalités qualifiées, a analysé les projets des cinq équipes d'architectes qui avaient été présélectionnées pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet de relocalisation de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles.

Le projet présenté par Marc Barani, Équerre d'argent 2003, Grand Prix national de l'architecture 2013, a été retenu pour ses qualités capables de répondre au mieux aux besoins techniques, pédagogiques et de monstration de l'École, tout en assurant sa parfaite insertion dans le tissu urbain.

L'équipe choisie assurera la construction du nouveau bâtiment de 4 000m² de l'École nationale supérieure de la photographie, situé sur la ZAC des Ateliers, à proximité immédiate de la future tour de Frank O. Gehry qui abritera la Fondation Luma. L'ouverture de l'École est prévue pour la rentrée 2017. Le montant des travaux est estimé à 11M€ HT cofinancés par l'État et les collectivités territoriales.

Le futur édifice offrira des espaces de cours et de formation professionnelle, des laboratoires dédiés aux techniques argentiques et numériques, un espace d'expositions et un espace de conférences. Emblématique de la place qu'occupent l'image et la création visuelle dans le contexte de la révolution numérique, le nouveau bâtiment renforcera la capacité de l'école à répondre aux besoins renouvelés de formation, de recherche et d'éducation à l'image. Il contribuera également à confirmer l'identité et le rayonnement international d'Arles comme territoire de la photographie et de la création artistique contemporaine.

Les équipes d'architectes non retenues à l'issue de ce concours sur esquisse ont proposé chacune des projets de grande qualité, s'appuyant tant sur le contexte urbain que sur les grands enjeux de l'École. Il s'agit, dans l'ordre du classement des projets de : Rudy Ricciotti (2ème) ; Francis Soler (3ème) ; Corinne Vezzoni et associés (4ème) ; Eduardo Souto de Moura (5ème).

Paris, le 20 juin 2014